



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

SNCF

Question écrite n° 56256

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le secrétaire d'État aux transports et à la mer sur les perspectives des restructurations en cours à la SNCF. Les exploitants scieurs et négociants en bois de la région Champagne-Ardenne sont actuellement très inquiets des évolutions infrastructurelles induites par ces restructurations, dans la mesure où elles remettraient en cause l'existence de la gare bois de Brienne, dans la Haute-Marne, Il lui demande des précisions sur son sentiment en cette matière.

Texte de la réponse

Les préoccupations des professionnels de la filière bois concernent les conséquences des mesures prévues par le plan de redressement de l'activité de transport de fret de la SNCF. Ce plan de restructuration inclut des actions vigoureuses permettant, d'une part, de réaliser l'adaptation et la modernisation du système de production afin de restaurer la compétitivité et l'efficacité de l'organisation du fret et, d'autre part, de mettre en oeuvre une nouvelle politique commerciale. Certains secteurs comme celui du transport du bois sont particulièrement impactés par ce plan en raison de la forte dispersion des trafics et de leur caractère très déficitaire. Dès 2004, la SNCF a mis en place des réunions régulières avec les représentants de la filière bois, tant au niveau régional qu'au niveau national, afin d'identifier les pistes d'amélioration de l'organisation logistique et notamment de définir quels axes pourraient être structurés pour massifier le trafic. Au cours de cette même concertation, le réseau de gares utilisées pour les expéditions de bois a fait l'objet de mesures d'optimisation. La gare de Brienne, située dans l'Aube, mais à très courte distance de la Haute-Marne, a été conservée dans ce réseau, ce qui permet aux exploitants et négociants en bois des deux départements de l'Aube et de la Haute-Marne de disposer d'une gare de chargement de bois à proximité.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56256

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 2005, page 729

Réponse publiée le : 23 mai 2006, page 5546